

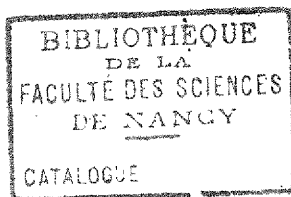
UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY

RENTREE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY



Le 24 Novembre 1881.

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^o

11, RUE JEAN-LANGOUR, 11.

1881

PROCÈS - VERBAL

DE LA SÉANCE

La séance solennelle de rentrée des Facultés et de l'École supérieure de pharmacie de Nancy a eu lieu le jeudi 24 novembre 1881, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, sous la présidence de M. Mourin, Recteur de l'Académie.

Sur l'estrade ont pris place à côté de M. le Recteur MM. les membres du Conseil académique, les Inspecteurs d'académie, les Doyens des Facultés et le Directeur de l'École supérieure de pharmacie, et dans l'hémicycle MM. les Professeurs agrégés et Secrétaires ainsi que M. le Proviseur et les Professeurs du Lycée.

Aux places réservées, on remarquait MM. le général Hanrion, commandant la 11^e Division militaire, M. Baile, Préfet de Meurthe-et-Moselle, le général Quénot, commandant la Subdivision de Nancy, Fourcade, Procureur général, le Maire de Nancy et les Adjoints, Breugnot et Saint-Mars, colonels du 26^e et du 69^e de ligne, et, dans l'assistance, des Magistrats de

la Cour d'appel et du Tribunal, des membres du Barreau, des officiers, des délégués de plusieurs Sociétés savantes, des chefs de service et des fonctionnaires de tous ordres. — Un grand nombre de dames occupaient les tribunes.

A deux heures, M. le Recteur a déclaré la séance ouverte et a donné la parole à M. Michel, Professeur à la Faculté de médecine, chargé du discours.

Il a ensuite prononcé lui-même une allocution contenant l'exposé de l'état de l'enseignement à tous les degrés, dans le ressort académique.

Puis lecture a été donnée successivement par un Professeur de chaque Faculté d'un rapport sur les concours ouverts en fin d'année entre les étudiants, concours dont les lauréats ont été proclamés.

La séance s'est terminée à 4 heures.
